

En 2022, le montant global de l'action sociale s'est élevé à 85 572 €, réparti selon quatre catégories :

- Les PIM et les ASIU : 61 604 €
- Les aides exceptionnelles : 10 380 € et les prêts à taux zéro : 3 000 €
- Les aides d'urgence : 500 €
- Les mesures d'adaptation de postes : 10 088 €

Ventilation des aides et montants 2022					
Motifs de l'aide PIM ou ASIU	ASIU	PIM	Montant	%	Nb bénéficiaires
AIDES CAPP			10 880 €	13,18%	11
Restauration		X	1 934 €	2,34%	
Aides logement	X		548 €	0,66%	2
Consultations psychologue	X		1 895 €	2,29%	11
Aides aux études et à la formation	X		16 000 €	19,38%	18
Séjour d'enfant ou d'étudiant dans le cadre du système éducatif	X	X	262 €	0,32%	1
Centre de vacances collectifs avec hébergement	X	X	0 €	0,00%	0
Centre de loisirs sans hébergement	X	X	602 €	0,73%	5
PERISCOLAIRE	X		748 €	0,91%	7
Séjour gites		X	477 €	0,58%	1
Assistance juridique	X		75 €	0,09%	1
Allocation aux parents d'enfant handicapé		X	24 794 €	30,03%	12
Allocation spéciale enfant adulte handicapé		X	1 504 €	1,82%	1
MINUT RIT	X		11 520 €	13,95%	
Aide garde enft <6ans	X		750 €	0,91%	6
aide garde enft maison CRISE SANIT	X		495 €	0,60%	3
AMENAGEMENT DE POSTE spécifique	X		4 282 €	5,19%	3
ERGONOMIE			5 807 €	7,03%	
Aide BAFA	X		0 €	0,00%	0
Total			82 573 €	100%	